

## La prise de décision éthique

Les notes de pratique abordent des sujets concrets et fournissent des conseils pratiques précis pour vous aider, en tant qu'éducatrice ou éducateur de la petite enfance inscrits (EPEI), à comprendre et à appliquer le *Code de déontologie et normes d'exercice*.

### Vous pouvez utiliser cette ressource pour :

- résoudre des situations pratiques ambiguës ou des dilemmes éthiques;
- analyser des expériences passées afin d'appuyer de futures décisions éthiques;
- étudier et discuter des études de cas et des scénarios de l'Ordre couvrant divers milieux d'exercice.

Il est conseillé aux EPEI et aux employeurs de mettre ce document à disposition sur leur lieu de travail.

## Une pratique fondée sur l'éthique professionnelle et les relations

L'exercice de la profession d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance ne suit pas un ensemble de règles strictes où les connaissances sont appliquées de la même manière chaque jour; des situations imprévues et ambiguës peuvent survenir. Les relations avec les enfants, les familles et les collègues sont complexes et changent avec le temps. Dans une pratique fondée sur les relations, comprendre et savoir aborder des valeurs et perspectives contradictoires et différentes joue un rôle important dans votre travail quotidien.

L'ensemble des valeurs éthiques fondamentales de la profession à savoir, la *bienveillance*, le *respect*, la *confiance* et l'*intégrité*, vous aident à gérer ces relations et ces questions complexes et à vous adapter. De plus, le *Code de déontologie et normes d'exercice* vous rappelle vos responsabilités envers les enfants, les familles, vos collègues, la profession et le public. Lorsque des problèmes surviennent, vous devez d'abord consulter le Code et normes pour vous assurer d'agir avant tout dans l'intérêt des enfants et des familles.



## Qu'est-ce qu'une prise de décision éthique?

La prise de décision éthique est un processus par lequel les EPEI choisissent un plan d'action pour aborder une situation pratique ambiguë ou résoudre un dilemme éthique. Le processus s'appuie sur l'éthique professionnelle et sur une analyse des croyances, des perceptions et des préjugés en jeu. Dans ce cadre, il s'agit également d'envisager d'autres solutions et de réfléchir aux conséquences possibles.

En outre, la prise de décision éthique fait partie intégrante de ce que cela signifie d'être un professionnel qui exerce un bon jugement. Un tel processus vous permet :



de réfléchir à votre pratique;



de reconnaître des responsabilités et des valeurs contradictoires;



d'agir dans l'intérêt des enfants et des familles;



d'expliquer les raisons de vos décisions.



### Ressources utiles

Nous vous recommandons de passer en revue la *Note de pratique : Le jugement professionnel*, pour en apprendre davantage sur les trois éléments clés sur lesquels s'appuient le jugement professionnel et les facteurs qui peuvent influencer votre prise de décision sur le plan éthique.

## Étapes recommandées

Pour vous assurer de prendre les meilleures décisions concernant les enfants et les familles dans votre milieu de travail, nous vous recommandons de suivre les étapes suivantes :

1

### Établir les faits relatifs à votre situation et vous concentrer là-dessus

- Évitez de faire des suppositions sur les motivations des autres.
- Déterminez qui est concerné, de quoi il s'agit, et où, quand et comment la situation s'est produite.
- Avez-vous besoin de plus d'informations avant d'agir?
- S'agit-il d'une situation isolée ou d'une série d'événements qui se sont produits au fil du temps?
- Votre situation pose-t-elle des problèmes multiples?
- La situation se caractérise-t-elle par l'existence de responsabilités incompatibles ou des valeurs contradictoires?



2

### Réfléchir à vos valeurs, croyances, perceptions et préjugés

- Réfléchissez à votre éthique professionnelle : comment pouvez-vous faire preuve de *bienveillance*, de *respect*, de *confiance* et d'*intégrité* dans la présente situation?
- Demandez-vous si vos valeurs professionnelles correspondent à vos valeurs personnelles.
- Identifiez vos croyances, perceptions ou préjugés qui peuvent contribuer à cette situation, y compris si vous êtes en conflit d'intérêts.
- Reconnaissez et remettez en question les croyances, les perceptions et les préjugés qui peuvent influencer votre prise de décision.

### 3

#### Consulter le *Code de déontologie et normes d'exercice*, les lois pertinentes et les politiques de votre milieu de travail

- Passez en revue vos normes déontologiques et professionnelles et déterminez quelles normes s'appliquent à votre situation et pourraient guider votre prise de décision.
- Existe-t-il des obligations légales, comme le devoir de faire rapport, pour orienter vos décisions?
- Existe-t-il des politiques pertinentes en milieu de travail qui pourraient appuyer votre plan d'action?
- Rappelez-vous que s'il y a conflit entre le *Code de déontologie et normes d'exercice* et vos politiques et procédures en milieu de travail, vous devez vous conformer au Code et normes.



### 4

#### Dresser une liste de mesures possibles et déterminer les conséquences potentielles de chacune d'elles

- Déterminez plusieurs mesures que vous pourriez prendre pour régler votre situation.
- Réfléchissez aux valeurs, aux points de vue ou aux préjugés qui façonnent chacune d'entre elles.
- Tenez compte des résultats possibles pour chaque option :
  - Évaluez les risques et les avantages pour toutes les personnes concernées;
  - Assurez-en la cohérence avec le Code et normes;
  - Assurez-vous de faire passer l'intérêt des enfants et des familles en premier.

### 5

#### Demander des conseils et des renseignements supplémentaires à votre employeur, à vos collègues ou à un mentor

- Pour vous aider à prendre une décision éclairée, parlez de votre situation, de vos réflexions et des mesures éthiques possibles avec d'autres personnes qui ne sont pas directement concernées. N'oubliez pas de respecter la confidentialité de vos informations.
- Réfléchissez à leurs conseils tout en examinant vos propres valeurs et points de vue.

## 6

### Prendre votre décision et agir dans l'intérêt des enfants et des familles

- Tenez compte de tous les renseignements que vous avez recueillis. Passez en revue votre liste de mesures possibles et choisissez votre plan d'action.
- Assurez-vous d'avoir du soutien et des ressources en place avant de commencer (p. ex., des notes pour guider une conversation, des faits pertinents).
- Soyez prêt(e) à expliquer les raisons de votre décision et gardez en tête que tout le monde ne sera pas d'accord avec vous.
- Une fois votre décision prise, agissez avec professionnalisme.

## 7

### Documenter votre décision et les résultats obtenus

- Décrivez votre processus de décision par écrit.
- Prenez note des personnes consultées.
- Indiquez les résultats de vos actions.
- N'oubliez pas de respecter la confidentialité de vos informations.



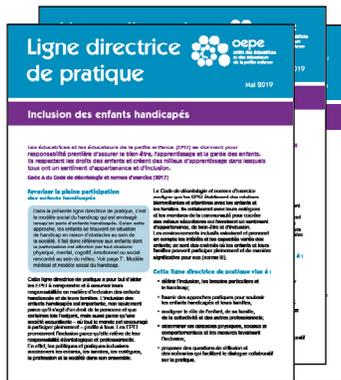
## 8

### Réfléchir et discuter

- Passez en revue votre documentation : étudiez l'influence que vos valeurs, vos perspectives ou vos préjugés ont pu avoir sur votre documentation des événements.
- Quels que soient les résultats obtenus, réfléchissez-y et déterminez ce que vous feriez la prochaine fois que vous serez confronté(e) à une situation similaire.
- Discutez des prochaines étapes avec vos collègues, votre employeur ou un mentor, si nécessaire.

# Ressources supplémentaires

Pour réfléchir à votre pratique et vous aider à prendre des décisions éthiques, consultez le *Code de déontologie et normes d'exercice* ainsi que les ressources suivantes de l'Ordre, et discutez-en.



[Ligne directrice de pratique :  
Le professionnalisme](#)

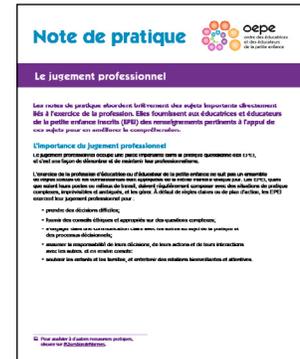
[Ligne directrice de pratique :  
Les relations duelles](#)

[Ligne directrice de pratique :  
Inclusion des enfants handicapés](#)



[Document ressource sur l'APC :  
Pratique réflexive et  
apprentissage autonome](#)

[Document ressource sur l'APC :  
Mener des discussions sur la pratique  
professionnelle](#)



[Note de pratique : Le jugement  
professionnel](#)

Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance

**Téléphone** : 416 961-8558

**Sans frais** : 1 888 961-8558 **Télécopieur** : 416 961-8772

**Courriel** : [exercice@ordre-epe.ca](mailto:exercice@ordre-epe.ca)

**Site web** : [ordre-epe.ca](http://ordre-epe.ca)



This publication is also available in English under the title : *Practice Note: Ethical Decision-Making*

Si vous avez besoin d'un format accessible ou d'un appui en matière de communication, veuillez communiquer avec l'Ordre au 1-888-961-8558 / [communications@ordre-epe.ca](mailto:communications@ordre-epe.ca).

© 2019 Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance